

INTERVENTION 5 OCTOBRE 2015

SUJET : SÉANCE PUBLIQUE

« Merci, Monsieur le Président.

Je voulais revenir sur l'intervention de M. RIT qui a l'air de confondre un vote négatif avec une crise institutionnelle. Moi je lui dirai : ça dépend pourquoi on vote « non » ! Et comme vous le savez nous avons voté « non » – moi j'ai voté personnellement « non » à tous les budgets – pour une raison très simple, c'est que le Gouvernement ne respecte pas l'article 37 de la Constitution qui dit que toutes les dépenses publiques de ce pays doivent figurer au budget. C'est une raison qui est très simple et je crois que personne ne m'a encore dit que j'avais tort là-dessus. Alors, on peut regarder ailleurs, on peut faire ce que l'on veut mais la raison pour laquelle vous pensiez voter « non », parce que je pense que maintenant vous allez voter le budget, c'était encore une grande farce tout ça. Pourquoi ? Parce que le Gouvernement ne vous a pas tenu informé suffisamment ? Mais, écoutez, relisez la Constitution : où est-ce qu'il est écrit que le Gouvernement doit vous tenir informé de quoi que ce soit ? Ce n'est pas écrit, je suis désolé de vous le dire. Alors que le Gouvernement décide de le faire ainsi, je le regrette comme vous, mais voter « non » pour une raison qui ne figure pas dans la Constitution, ce serait une faute. Et cela veut dire quoi ? Cela veut dire que vous voulez que le Gouvernement soit responsable devant le Parlement, c'est ce qu'a dit M. ROBILLON dans son intervention. Ce n'est pas la raison pour laquelle nous allons voter contre ce budget.

Merci.

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais rebondir sur l'intervention de M. CROVETTO pour dire que je suis totalement en accord avec ce qu'il propose. Je pense que la vision que nous devons avoir de Monaco, c'est d'étendre notre surface, d'étendre notre surface en achetant des appartements, de l'immobilier dans les communes limitrophes pour loger les travailleurs, en créant des places de parkings de dissuasion en dehors du territoire pour de nouveau faciliter l'arrivée des personnes qui viennent travailler ici et qui produisent notre valeur ajoutée. Dans le domaine éducatif, je vous entends, Monsieur le Ministre, ce n'est pas facile, mais le télétravail, ce n'était pas facile non plus ! Donc, avec un peu d'imagination et en essayant de vendre les compétences de notre Education Nationale et des deniers supplémentaires, même si cela ne se fera pas dans deux ans ou dans cinq ans, je crois que ce sont des pistes pour lesquelles on ne peut pas dire que ce n'est pas possible et qu'on ne le fera jamais.... Enfin, c'est mon opinion en tout cas.

Merci, Monsieur le Président.

Je ne peux pas me porter en faux avec mes collègues parce que je crois que ce qu'ils ont dit sont des choses sensées et en général très bien argumentées.

Ma question était plutôt : lorsque M. CUCCHI dit qu'il ne peut pas accepter, qu'il faut qu'il s'oppose à ce chapitre, l'impact de ce qu'il dit, c'est zéro, parce que de toute manière, même si nous étions 24 à nous opposer sur le même chapitre, cela ne changerait absolument rien. Nous avons deux choix dans cette Assemblée et je voudrais que les Monégasques le comprennent, c'est voter le budget à la fin ou ne pas le voter.

Alors, la discussion que nous avons ici, elle est très intéressante. Mais en fait le vote que l'on fait chapitre par chapitre, peut-être pouvez-vous nous l'expliquer, Monsieur le Président, mais cela sert à quoi exactement ?

Merci, Monsieur le Président.

Je ne vais pas répéter ce que vient de dire mon collègue ROBILLON, mais je suis aussi d'accord avec ce qu'il a dit. Ce qu'il faudrait quand même expliquer aux Monégasques c'est qu'en faisant une inscription sur le siège comme vous l'avez fait de 55 M€ pour cette école, ce qui se passe c'est que vous avez, avant, prévu des rachats au Fonds de Réserve Constitutionnel d'appartements qui ont été achetés au cours de l'année par le Fonds de Réserve Constitutionnel avec l'idée, et malheureusement elle ne s'est pas mise en action, l'idée qui était de les racheter. Donc vous avez fait en fait 55 M€ d'achat et moi mon calcul est le suivant : donc, le déficit cette année en fait, enfin le surplus de 5 M€ c'est un déficit de 40 ou 50 M€ puisqu'il y avait 55 M€. Le vrai résultat de cette année c'est 50 M€ de déficit auxquels, d'accord, on va enlever la provision de l'hôpital donc on va maintenant rajouter de nouveau les 40 M€. Mais ce que je voulais souligner, c'est que, comment voulez-vous que les Monégasques comprennent quelque chose à tout ça....

Je le ferai avec grand plaisir.

Puisque vous avez proposé un Budget Rectificatif qui était en excédent de 5 M€, après avoir racheté la dalle de l'école, cette dalle qui elle-même remplace une opération qui était prévue auparavant, à savoir de racheter les appartements que le Fonds de Réserve Constitutionnel a achetés sur son propre compte. Moi je veux bien vous croire, Monsieur le Ministre, tant mieux, mais pourquoi on ne fait pas les deux alors, pourquoi vous ne rachetez pas....

Moi, je suis contre « plomber » le Fonds de Réserve Constitutionnel avec des appartements domaniaux. Ce n'est pas son rôle, voilà mon propos.

Merci, Monsieur le Président.

Je pensais faire cette intervention dans le chapitre des Dépenses Ordinaires sur les dépenses d'éducation, mais Mme ROSSI a lancé le sujet, donc continuons, je crois que c'est une bonne idée.

Je voulais réagir à vos propos, Monsieur le Président, et en particulier sur le prétendu retard dans le développement du numérique à l'école...

En séance privée, absolument.

Je connais un petit peu notre système éducatif puisque je siége à la fois à la Commission des Bourses et aussi au Comité de l'Education Nationale, j'ai aussi deux enfants scolarisés à Monaco donc je le vis un peu tous les jours.

Je veux d'abord me réjouir que le numérique soit une priorité affirmée du Gouvernement permettant ainsi d'enrichir les potentialités de notre système éducatif, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Un an après son lancement, on ne peut pas dire que la Principauté soit en retard par rapport aux autres pays, nos établissements s'équipent de plus en plus avec des tablettes, des vidéoprojecteurs interactifs, des ordinateurs. Certes, il y a tous les impatients qui souhaiteraient aller plus vite mais en la matière comme le dit l'adage, plus on se hâte moins on avance.

Pour réussir, le plan du numérique doit s'inscrire dans le long terme. Il faut se garder de céder aux effets de mode lorsqu'il s'agit du futur de nos enfants. Les médias l'ont d'ailleurs rappelé il y a peu, le tout numérique ne suffit pas toujours pour une meilleure réussite des élèves. Il faut prendre du temps, expérimenter, former nos professeurs et mesurer le véritable impact pédagogique du numérique sur les apprentissages.

Acheter des tablettes, c'est très bien mais cela ne rend pas nécessairement nos enfants plus intelligents. C'est peut-être bien pour la communication sur les réseaux sociaux ou les jeux à la maison mais si cela n'est pas utile à une réussite scolaire, à quoi bon équiper chaque élève d'une tablette ?

C'est pourquoi je voudrais remercier le Gouvernement et en particulier la Direction de l'Education Nationale et des Sports d'avoir placé la pédagogie au cœur du plan du numérique. Pas de numérique sans projet de pédagogie clair et solide, établi par les enseignants. Il convient de privilégier l'achat de matériel correspondant aux objectifs de ce projet pédagogique, il faut une amélioration du réseau et pour cela, c'est Monaco Telecom, pour une utilisation optimale des

outils et, naturellement, une nécessité absolue, la formation des enseignants, sans cela on n'arrive à rien.

Alors, on peut se dire que 440 000 € par an ce n'est pas suffisant, rappelons que c'est un plan pluriannuel et que le numérique ne s'arrêtera pas dans cinq ans. Ce n'est pas seulement une question d'argent mais aussi une question de temps disponible et de confort pour nos enfants.

Donc, je voudrais éviter de lancer des chantiers tous azimuts et faiblir aux effets de la mode. Il faut être audacieux mais mesuré. Il faut profiter de la situation unique de la Principauté pour offrir du sur-mesure à nos élèves.

Je fais toute confiance aux femmes et aux hommes de l'Education Nationale pour conduire et réussir le plan du numérique dans la durée.

Merci.

Une toute petite intervention, Monsieur le Président, merci de me donner la parole.

Je vous ai bien écouté, Monsieur CASTELLINI, et je crois que nous sommes d'accord. Ce que vous voulez faire et ce que moi je veux faire, nous sommes d'accord, il n'y a pas de souci.

Maintenant, moi ce qui m'inquiète c'est que si demain il n'y a plus M. CASTELLINI et s'il n'y a plus M. PASQUIER non plus, donc en étant d'accord sur le fait de vous laisser dépenser 200 M€ puisque c'est le chiffre qui a été annoncé par Monsieur le Ministre d'Etat, en dehors de l'approbation de ce Conseil National, en la poussant sur une approbation d'une Commission de Placement des Fonds qui, je le rappelle, est purement consultative et qui n'est pas habilitée par la Constitution à valider des dépenses publiques, je pense qu'on prend un risque. Donc, ne prenez pas mon procès comme quelque chose qui va à l'encontre de ce que vous voulez faire, je suis d'accord, mais j'ai l'impression que l'on doit trouver une autre manière de le faire parce que ce n'est pas normal qu'un pays subtilise 200 M€, 20 % de ses dépenses à l'approbation d'une Assemblée élue qui est là pour voter le budget.

Merci.

Je vous remercie pour votre attention. »

Bernard Pasquier